



Union
syndicale
Solidaires 80



Les ordonnances Macron concernant le code du travail sur la table du Conseil des ministres ce vendredi 22 septembre...

LE JEUDI 21 SEPTEMBRE

MANIFESTONS CONTRE LES MESURES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT MACRON...

- **Pour les salarié-es du privé, les précaires et les privé-es d'emploi** : suppression massive des contrats aidés privant les associations d'agir au quotidien dans les quartiers !

+ **les ordonnances Macron sur la loi-travail détruisent la protection du salariat et augmentent la précarité :**

- plafonnement à minima pour licenciements abusifs ;
- des faux CDI à durée limitée...
- des CDD sans protection de la loi sur le nombre de renouvellements ;
- des licenciements collectifs déguisés en rupture conventionnelle collective ;
- des instances de représentation du personnel dépourvues de moyens pour assurer leur rôle de défense des salarié-es...

- **Pour les retraité-es** : après le gel des pensions, un prélèvement de 1,7 % supplémentaire de CSG ;

- **Pour les salarié-es du public** :

- blocage du point d'indice et mise en place d'un jour de carence ;
- diminution des dotations aux collectivités ; moins de moyens pour le service public, moins d'emplois (suppression de 120 000 postes de fonctionnaires).

- **Pour les locataires** : baisse des APL (de 5 à 60 euros prévus) ;

POUR NOS DROITS ET GARANTIES COLLECTIVES, NE LAISSONS PAS FAIRE LA REGRESSION SOCIALE

Les manifestations unitaires dans la Somme :

AMIENS – 14 h 30 : Hôtel de ville

ABBEVILLE – 17 h 30 : Rue de Normandie

VIMEU – 16 h 30 : devant l'hôpital d'EU